

COMPOSITIONS des COMITES DE RECRUTEMENT pour le RECRUTEMENT des enseignants-
contractuels à durée déterminée rentrée 2026-2027

ARRETE N° 26 218 900 059

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE PARIS XIII – USPN

- Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 92-131 du 5 février 1992 relatif au recrutement d'enseignants contractuels dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- Vu la note de cadrage en date du 04 mars 2026 relative au recrutement des enseignants contractuels à durée déterminée rentrée 2026-2027 ;
- Vu la publication de postes d'enseignants contractuels à durée déterminée ;

ARRETE

La composition du comité de recrutement pour le recrutement d'un enseignant contractuel (CDD) en droit public pour la section droit public de l'UFR DSPS :

- François Xavier FORT, en qualité de responsable de la formation,
- Jean-Jacques MENDRET, en qualité de représentant de la discipline,
- Fleur DARGENT, en qualité de représentante du comité d'experts section 02.

Fait à Villetaneuse, le 24/09/2026

Pour la présidente et par délégation
Le Vice-Président du Conseil académique

Olivier OUDAR

